

La lutte contre la hausse des frais de scolarité : à nous de reprendre le flambeau

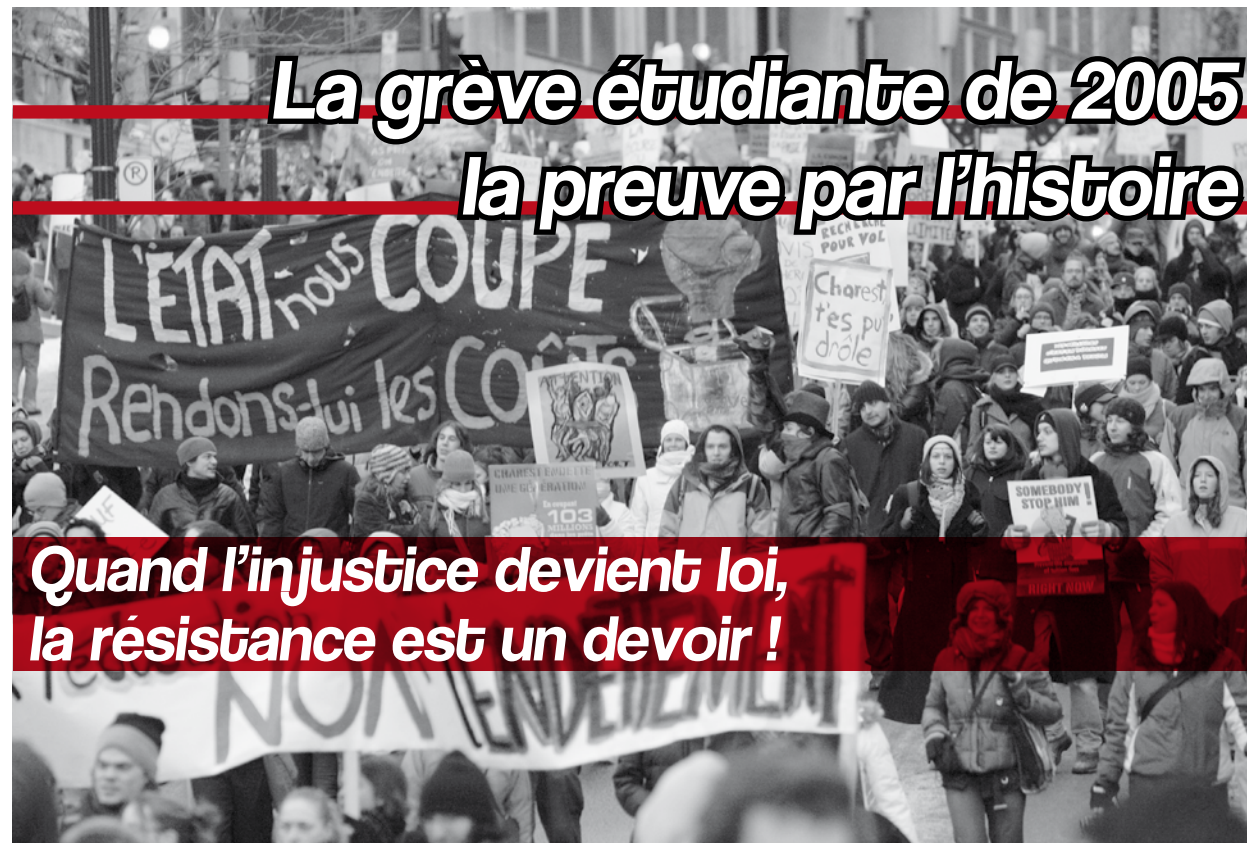
Le gouvernement a annoncé qu'il allait procéder à une hausse massive des frais de scolarité : après une augmentation de 30 % entre 2007 et 2012, une nouvelle hausse mènera à terme le coût d'une année universitaire à 4700 \$, en prenant en compte les autres frais obligatoires imposés par chaque institution. Pour contrer cette attaque au droit à l'éducation, le mouvement étudiant devra se préparer à user de sa plus grande arme et seule possibilité réelle de victoire : la grève générale illimitée.

Bien sûr, il s'agit de la dernière étape de la construction d'un rapport de force. Avant tout, il faudra évidemment que la bataille des idées soit bien avancée et que la communauté étudiante soit bien informée des enjeux. Une importante réflexion stratégique et une concertation entre les associations étudiantes seront aussi de mise. Plusieurs actions et manifestations devront être organisées pour prouver au gouvernement notre détermination et notre capacité à intensifier la lutte. Ces étapes sont nécessaires à une réelle escalade des moyens de pression légitimant la nécessité de la grève générale. Finalement, il faudra s'assurer d'un appui large et réel dans la communauté étudiante avant de faire le saut risqué de la grève générale illimitée. Un échec du mouvement de grève pourrait bien plonger dans l'ombre

toute force étudiante pendant plusieurs années, en plus de laisser sans recours la dégradation de l'accessibilité aux études.

Lorsque la grève sera lancée, voire bien avant, il faudra que les associations instigatrices du mouvement réfléchissent sérieusement à une stratégie afin d'empêcher la récupération du conflit par des associations jouant l'intermédiaire avec le gouvernement et, ultimement, la signature d'une entente à rabais. C'est probablement le plus gros défi de la lutte à venir : face à une cette augmentation massive des frais de scolarité, il est fort à parier que le gouvernement jouera sur la division du mouvement en proposant une solution mitoyenne entre le gel des frais de scolarité et une augmentation «raisonnable». Comment s'assurer d'enclencher un mouvement de grève fort, uni et déterminé jusqu'à l'obtention du gel et en même temps assez large et perturbateur pour être en mesure de faire reculer le gouvernement ? Cette question devrait animer l'ensemble de nos réflexions et débats sur le sujet.

En attendant, un regard vers l'histoire, notamment sur la grève de 2005, peut au moins nous donner l'espoir de vaincre. Face à l'apathie générale et à la résignation pestilentielle, il nous faut, selon les mots de Gramsci, «allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté».



Le 1er avril 2005, après plusieurs semaines de lutte intense, le gouvernement recule face à la grève étudiante amorcée à la fin février. Alors que les gouvernements se succédant depuis plusieurs années procédaient au saccage des services publics, le mouvement étudiant réussit à orchestrer une contre-attaque. La revendication étudiante principale est finalement satisfaite : l'argent volé aux étudiants et étudiantes est rendu progressivement.

Ce combat marqua profondément l'histoire du mouvement étudiant québécois. Au-delà de la masse inégalée de grévistes des cégeps, des universités et des écoles secondaires qui y participa et de sa durée imposante, cet affrontement fut un moment charnière de reconfiguration des forces étudiantes en présence. Si aucun bilan de ces événements ne fera jamais l'unanimité, ce conflit avec le gouvernement nous a tout de même remémoré un enseignement politique fécond :

le mouvement étudiant vaincra, tant et aussi longtemps qu'il s'organisera sur des bases syndicales, bâtira une escalade des moyens de pression judiciaire et luttera jusqu'au bout avec détermination.

Face à l'horizon d'une hausse des frais de scolarité sans précédent, rappelons-nous que la résignation de la communauté étudiante sera toujours la meilleure arme du gouvernement. En tant qu'étudiants et étudiantes, nous devrions être fiers du fait que la facture étudiante au Québec est la plus basse en Amérique du Nord. Après tout, cet acquis est l'accomplissement d'étudiants et étudiantes comme nous qui ont lutté pour le droit à l'éducation.

Dans cette optique, se souvenir de la grève de 2005, c'est s'inscrire dans une lignée syndicale qui fait le pari que le Québec peut tendre, à chaque bataille, vers une société plus juste.



Les enjeux de la grève

La réforme de l'Aide financière aux études (AFE)

Le 30 mars 2004, comme à son habitude, le gouvernement présente le budget de la province pour l'année 2004-2005. Le mouvement étudiant apprend alors que le gouvernement vient de convertir subrepticement des bourses étudiantes en prêts, alourdissant considérablement l'endettement étudiant. En réalité, le gouvernement avait opéré une réforme importante de l'ensemble du programme d'Aide financière aux études. Si plusieurs ont retenu de la grève de 2005 le symbole des «103 millions» de coupures dans les bourses, l'attaque impliquait bien plus :

- Elle décrétait que les versements des prêts seraient mensuels plutôt que trimestriels et que leur calcul inclurait les frais de scolarité, ouvrant la possibilité à un futur dégel ayant pour conséquence automatique une augmentation de l'endettement.

Les versements mensuels avaient aussi pour effet d'augmenter l'endettement des universitaires de cycles supérieurs (maîtrise, doctorat) de 30 % dû au fait que ses membres étaient désormais réputés être aux études à temps plein durant l'été.

- Elle modifiait l'attribution de l'aide qui allait désormais se faire sous forme de prêts tout au long de l'année. Ces prêts attribués par les banques autorisées par le gouvernement seraient, à la fin de l'année d'attribution, remboursés

sous forme de bourses. Changeant ainsi fondamentalement la formule d'attribution, le gouvernement se trouvait ainsi à payer davantage d'intérêts aux banques¹.

- Évidemment, l'aspect le plus décrié de la réforme était la réduction de 63 M\$ de bourses et la conversion de 40 M\$ de bourses en prêts, alourdissant l'endettement étudiant de 30 %.

Et plus globalement...

L'opposition à la réforme de l'AFE s'inscrit aussi dans un contexte plus large de contestation généralisée du gouvernement Charest. Depuis son entrée au pouvoir en 2003, celui-ci ne cesse de multiplier les attaques contre les services publics et les syndicats, attisant la colère des mouvements sociaux. La grève de 2005 prend racine dans ce refus catégorique des politiques néolibérales².

D'autre part, la lutte étudiante fut l'occasion d'ouvrir un débat plus large sur le droit à l'éducation: «Au cœur des discussions entre grévistes, dans les assemblées générales hebdomadaires comme sur les coins de rue, c'était plutôt de l'avenir de l'éducation dont il était question, celle dont pourraient bénéficier nos enfants, par laquelle serait possible la construction collective d'une société plus juste.»³ Ce débat de société sur les finalités de l'éducation a surtout été stimulé par une fraction du mouvement de grève qui portait dans son discours l'idée de gratuité scolaire.

alors que presque toutes les associations étudiantes ont mis fin à la grève, plusieurs manifestants et manifestantes lancent de la boue sur le président de la FEUQ, en guise de désapprobation de ses gestes. Celui-ci, recevant l'opprobre public, quitte la manifestation sous la protection de la police.

D'autre part, le caractère partiel de la victoire de 2005 s'explique également par le fait que le mouvement de grève a été marquant davantage par sa durée que par son intensité.

Le temps libéré par le boycott des cours était peu consacré aux actions de perturbations, qui elles reposaient sur un nombre limité d'individus. Plus répandues à travers les associations étudiantes et organisées plus fréquemment, ces actions, visant des points névralgiques de l'économie, auraient pu exercer une pression considérable sur le gouvernement, l'obligeant à satisfaire plus rapidement les revendications étudiantes.

1 JONCAS, Marc et Jérôme CHARAOUI. *Réforme de l'aide financière aux études - Endettement, contrôle et autres mauvaises surprises*, Montréal, CASSEE, texte inédit, 27 mars 2005, 4p.

2 On peut grossièrement résumer le néolibéralisme à une idéologie politique qui vise à réduire l'emprise du secteur public sur l'économie, au profit du secteur privé. Il se concrétise notamment par des politiques de lutte au déficit, de privatisations, une dérégulation de l'économie et la recherche d'accords commerciaux de «libre-échange».

3 ROY, Lucie (dir.). *Carré rouge, la grève étudiante du printemps 2005*, édition libre, Montréal, 2006, p.11.

4 Le journal de l'ASSÉ, l'*Ultimatum*, évalue en avril (vol.3, n.3, «Hausse du plafond de prêts», p.5) la somme coupée due à l'augmentation du plafond de prêts à 93 millions de dollars, alors qu'on réalisera plus tard qu'elle totalise 103 millions de dollars.

5 CÔTÉ, Émilie. «Grève des étudiants dès cette semaine ?» dans *La Presse*, 21 février, p. A12.

6 BALLIVY, Violaine. «Fournier veut calmer les étudiants» dans *Le Soleil*, 25

février 2005, p. A4.

7 TOUZIN, Caroline. «La protestation s'organise contre les coupes dans les bourses - La FEUQ lance une campagne de pub télé» dans *La Presse*, 27 février 2005, p. A1.

8 PRESSE CANADIENNE, «Bourses : les étudiants jurent que Québec devra vivre avec sa décision» dans *La Presse*, 5 mars 2005.

9 CHOUINARD, Marie-Andrée et Tommy. «La FEUQ est prête à mettre de l'eau dans son vin» dans *Le Devoir*, 18 mars 2005.

10 ELKOURI, Rima. «La fin justifie la fin» dans *La Presse*, 24 mars 2005, p. A7.

11 RIOUX-SOUCY, Louis-Maude. «La ligne dure contre les étudiants» dans *Le Devoir*, 4 mars 2005, p. A1.

12 Si la FECQ était présente lors des négociations, elle n'a pas signé officiellement l'entente de principe.

13 CASSÉE, *Résumé des mandats*, Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE), 2 et 3 avril 2005 à Québec, p.2.

de laboratoire qui permettent au gouvernement de tester ses réformes destructives pour notre avenir», peut-on lire dans un communiqué.

St-Hyacinthe, 12 cégépiens et cégépiennes s'enchaînent à un pilier du palais de justice pendant 103 minutes.

22 mars, Montréal, Deux universitaires de l'Université de Montréal débutent une grève de la faim dans un « tipi de luxe chauffé muni d'un Xbox et de livres de sciences politiques pour rattraper les cours perdus »¹⁰.

23 mars, Québec, 103 seringues sont déposées au parlement par des étudiants et étudiantes en médecine de Montréal, Sherbrooke et Québec afin de réclamer la réinjection des 103 millions.

25 mars, Montréal, 50 étudiants et étudiantes en théologie organisent un «chemin de croix de l'endettement» à l'occasion du Vendredi saint et « crucifient » une étudiante.

30 mars, Montréal, Un immense carré rouge est accroché sur la croix du Mont-Royal par des étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal.

11 avril, Québec, Des étudiants et étudiantes en archéologie organisent une fouille devant le parlement pour retrouver les 103 millions et montrer leur désaccord quant à la nouvelle proposition négociée entre le ministre, la FEUQ et la FECQ.

La fin de la grève

1^{er} avril, St Hyacinthe, Les étudiants et étudiantes de l'école du Centre de Formation des Maskoutains, en grève pour la journée, manifestent en compagnie de plusieurs dizaines de cégépiens et cégépiennes dans les rues de la ville, puis bloquent l'accès au pont Barsalou.

5 avril, Montréal, Blocage du centre de distribution de la SAQ par environ 250 grévistes pendant quelques heures.

Sherbrooke, Des étudiants et étudiantes perturbent la circulation sur l'autoroute 410, à l'heure de pointe, en marchant dans la bretelle menant au site d'un Wal-Mart devant ouvrir sous peu.

7 avril, Montréal, 200 grévistes bloquent pendant plus de deux heures les accès à la Tour de la Bourse. L'antiémeute intervient brutalement. Des étudiants et étudiantes en sortent avec une commotion cérébrale, des coups de matraque, une dent cassée... Un photographe du journal Le Devoir est matraqué à deux reprises.

Des actions symboliques et artistiques

Cette liste ne se veut pas exhaustive.

2 février, 103 souris visitent les bureaux de Jean Charest et des députés Michel Audet, Lawrence Bergman et Monique Gagnon-Tremblay. «Les étudiants n'accepteront plus d'être les rats

Le 6 avril, sur 103 assemblées générales, 57 ont reconduit la grève; certaines la poursuivent encore deux semaines. Cependant, on recense 63 associations, représentant au total 110 000 étudiants et étudiantes, ayant voté le rejet de l'entente de principe, alors que seules 40 l'ont accepté. Au sein de la FECQ, le tiers des associations rejette l'entente, mais décide tout de même de rentrer en classe. Malgré tout, le mouvement s'essouffle. Il faut dire que certaines associations sont en grève depuis plus de six semaines.

La grève a somme toute été victorieuse: le gouvernement a reculé face à la mobilisation massive. Le retour graduel de l'argent volé n'aurait pas été

possible sans la grève générale initiée par la CASSÉE et, auparavant, la mobilisation effectuée par l'ASSÉ. Cependant, cette victoire a laissé un goût amer étant donné les dimensions inégalées de la grève au potentiel de changement imposant. L'entente n'a évidemment pas été à la hauteur du rapport de force créé. Les fédérations étudiantes ont, par la timidité de leurs revendications, leur stratégie et leur manque de solidarité, réduit grandement les perspectives de ce mouvement. Le ressentiment contre les fédérations s'est notamment concrétisé par des gestes à la fin de la grève. Le 4 avril, cinq membres de la FEUQ occupent le bureau de la FEUQ et sont arrêté-e-s. Lors de la manifestation pour l'anniversaire de l'élection de Charest le 14 avril,



Les organisations étudiantes nationales en présence

L'ASSÉ et sa CASSÉE

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est un syndicat national étudiant fondé en 2001. Son unité repose principalement sur une tradition syndicale combative héritée du syndicalisme étudiant français et des principales organisations étudiantes de type syndicale de l'histoire du Québec. Jugeant nécessaire l'établissement d'un rapport de force face à l'État par une mobilisation massive des étudiants et étudiantes, les associations membres de l'ASSÉ s'entendent sur les principes visant une éducation gratuite, de qualité et entièrement publique, une aide financière adéquate, une démocratisation des institutions, la solidarité avec les luttes sociales internationales et l'opposition à la globalisation. Le féminisme occupe également une place importante dans cette organisation. Au seuil de la grève de 2005, l'ASSÉ comptait 20 000 membres.

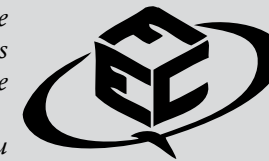
Soucieuse d'agrandir la base du mouvement de grève, l'ASSÉ ouvrit sa structure à des associations étudiantes alliées en fondant la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE). Cette coalition temporaire ne commença à exister dans les faits que lors de son premier congrès des 26 et 27 février 2005, soit peu après le déclenchement de la grève générale. Elle avait cependant fait l'objet de nombreuses discussions et réflexions au cours de l'automne 2004 et au début de l'hiver 2005, avant d'aboutir à sa forme achevée. Unies sur la base de la nécessité de la grève générale comme moyen de pression, les associations membres de la coalition avaient



dans une perspective de gratuité scolaire. À son apogée, la CASSÉE rassemblait 60 000 membres. Tout au long du conflit, elle constitua le pilier de la grève tant en termes de nombres de grévistes que de semaines de débrayage.

La FEUQ et la FECQ

Issue d'une scission mécontente des moyens d'action employés par l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEEQ), la Fédération des étudiants et étudiantes du Québec (FEEQ) se créa en février 1989, avant de prendre pour nom l'actuelle Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) en 1991. Privilégiant le dialogue constant avec le gouvernement plutôt que l'établissement d'un rapport de force, l'unité de la fédération repose essentiellement sur la défense des droits étudiants en général. Contrairement à l'ASSÉ, la FEUQ ne se veut pas tant une union basée sur des principes dans laquelle les associations partagent des idées politiques similaires qu'elle se conçoit plutôt comme une voix représentative des associations étudiantes, peu importe leurs positions particulières. Pendant la grève, la FEUQ comptait 170 000 membres.



Sa sœur jumelle, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) fut créée par des associations étudiantes opposées à la grève de 1990. Dès ses débuts, elle collabora avec la FEEQ, notamment pour la publication du journal La voix étudiante du Québec. À l'instar de la FEUQ, la FECQ privilégie la concertation avec le gouvernement plutôt que la mobilisation de la communauté étudiante. Elle rassemblait 37 000 membres durant la grève.



Coalition de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante Élargie

L'escalade des moyens de pression

Les associations étudiantes prennent du temps à réaliser l'ampleur du désastre. À l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), dès la fin du mois d'avril, on oriente déjà la prochaine campagne annuelle principalement contre cette réforme, même si l'on est encore incapable de chiffrer précisément la coupure dans les bourses⁴. Pendant l'été, l'idée de la grève générale est ouvertement envisagée.

Dès l'automne, l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pression. La mobilisation sur les campus s'effectue rondement. En septembre, l'ASSÉ somme le gouvernement de répondre à ses revendications : l'ultimatum est lancé pour le 23 octobre.

Le Forum des générations (12, 13, 14 octobre 2004)

Entre temps, on profite d'une rencontre organisée par le gouvernement pour faire entendre sa voix. Le 14 octobre, à l'appel de l'ASSÉ, près d'un millier d'étudiants et étudiantes manifestent à l'occasion de la fermeture du Forum des générations se déroulant à St-Augustin-de-Desmaures. Cette «consultation» des «leaders socioéconomiques» et des «partenaires» syndicaux portait sur les finances publiques et les changements démographiques. En fait, il s'agissait plutôt d'un moyen employé par le

gouvernement Charest pour redorer son image, après une année de tension sociale explosive. De leur côté, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) participent à cette «consultation», mais décident de «claquer la porte» après que le gouvernement ait opposé une fin de non-recevoir à leurs demandes relativement aux prêts et bourses.

L'appel à la grève : une décision frileuse

Au congrès de l'ASSÉ du 24 octobre, on trace le bilan de la mobilisation et on évalue les possibilités d'une grève générale. N'ayant pas reçu de réponse à son ultimatum, l'ASSÉ s'engage dans une escalade des moyens de pression visant la grève générale illimitée. La résolution n'est adoptée qu'à une voix de différence. A posteriori, la timidité du résultat de ce vote crucial contraste avec l'immensité du mouvement historique qu'il a engendré. C'est dire que l'issue d'une lutte se joue à chaque instant : tout geste à poser doit être soupesé à la lumière d'une fine analyse politique.

Les manifestations sans bannière des fédérations étudiantes (10 décembre 2004)

Ce jour-là, plus de 5 000 personnes participent à une manifestation à Montréal dénonçant la coupure dans les



les universités et les cégeps. Certaines écoles en ont même profité pour élaborer leurs propres revendications, élargissant les perspectives limitées du conflit. À l'école secondaire alternative Le Vitrail, on a déclenché la grève le 8 mars avec pour revendications la création et la reconnaissance d'associations syndicales étudiantes au secondaire, le droit à un espace de consultation réservé uniquement aux étudiants et étudiantes (ex: assemblée générale), le droit à un enseignement de qualité dans les écoles publiques, l'abolition des programmes élitistes au secondaire, l'arrêt du financement des écoles privées

et, conséquemment, le retour de ce financement au public. Outre quelques importantes manifestations à Montréal avec pour principales protagonistes les écoles Le Vitrail, Sophie-Barat, Lucien-Pagé, Georges-Vanier, Joseph-François-Perreault et l'École internationale, de nombreuses écoles secondaires ont participé à la contestation partout à travers la province de Valleyfield à Gaspé, en passant par Québec, Gatineau, Granby, Sherbrooke, Matane, Charlevoix, St-Jérôme, Trois-Rivières, St-Félicien, Dolbeau, Rivière-du-Loup et Roberval (Lac St-Jean).

un occupant.

23 mars, Montréal, Occupation pendant 5h des bureaux du Conseil du Patronat par 24 grévistes. 200 personnes manifestent leur appui à l'extérieur. L'antiémeute charge violemment la foule pour dégager la porte d'entrée. Les occupants et occupantes sont arrêté-e-s.

29 mars, Rimouski, Des grévistes universitaires occupent le bureau de Claude Béchard, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

30 mars, Québec, Blocage de l'entrée des bureaux du ministère des Finances pendant deux heures par une trentaine d'étudiants et étudiantes. Le travail d'environ 250 fonctionnaires est retardé.

Sherbrooke, Occupation des bureaux du service aux entreprises de la Banque Nationale par une cinquantaine d'universitaires pendant environ une heure.

Rouyn-Noranda, Occupation des 2 centres d'achats et manifestation.

31 mars, Québec, Occupation des bureaux du ministère du Revenu pendant cinq heures et demie par une quinzaine d'étudiants et étudiantes. Une quarantaine d'autres manifestent à l'extérieur. Les grévistes demandent la démission du gouvernement. Les agents ont recours à un bélier et à une scie mécanique pour défoncer un mur et déloger les occupants et occupantes.

Sherbrooke, Occupation pendant plusieurs heures des bureaux de la Chambre de commerce.

centaine de personnes.

21 mars, Québec, *Une centaine d'étudiants et étudiantes bloquent l'autoroute 40 en direction de Montréal. La Sûreté du Québec intervient rapidement.*

Montréal, *2e blocage du pont de la Concorde pendant environ deux heures et demie.*

22 mars, Montréal, *Quelques 200 grévistes bloquent l'accès aux camions au port de Montréal. Plus de 70 camions-remorques sont immobilisés pendant plus de trois heures: «Ça a causé des retards. C'est difficile à chiffrer, mais ça s'exprime en milliers de dollars», a indiqué le porte-parole du port. Alors que les grévistes décident de partir, l'antiémeute charge et effectue 6 arrestations. Une manifestation a lieu ensuite au poste de police pour soutenir les arrêté-e-s.*

Sherbrooke, *Occupation des bureaux du Ministère de l'Éducation pendant deux heures par une vingtaine d'étudiants et étudiantes. Les bureaux d'Immigration Québec et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sont également occupés par des grévistes. En soirée, les portes du bureau de la vice-présidente du Conseil du trésor se font cimenter.*

Drummondville, *Blocage du pont de la Traverse par une soixantaine d'étudiants et étudiantes, suivi par une marche vers le centre-ville.*

24 mars, Québec, *Occupation pendant quatre heures du 21e étage du Complexe G, où travaillent les fonctionnaires de l'Aide financière aux études (AFE). La police arrête*

En fait, cette menace est la plus grande force du mouvement de grève. En forçant la suspension des cours pendant une période prolongée, on engage des coûts supplémentaires importants, en plus d'acculer l'État au pied du mur en le rapprochant dangereusement de la date limite à laquelle il prétendra devoir annuler la session et où, de fait, il se retrouvera avec de sérieux problèmes de calendrier.

APPENDICE 2

Le rapport de force dans une grève

Si la grève était nécessaire à l'obtention du retour des bourses, c'est qu'il fallait créer ce qu'on appelle un «rapport de force». Face au gouvernement, la communauté étudiante ne dispose d'aucun poids à mettre dans la balance à l'exception de sa force de mobilisation massive. En faisant la grève, les étudiants et étudiantes perturbent le cours normal des choses et font perdre de l'argent au gouvernement, de même qu'ils et elles se libèrent du temps pour organiser des actions. Par contre, il serait réducteur de concevoir un rapport de force en termes strictement économiques. En effet, le gouvernement peut bien accepter de perdre à court terme de l'argent, s'il sait que sa victoire sur le mouvement étudiant peut lui apporter un gain symbolique ou politique plus

important. Le levier économique est en ce sens nécessaire, mais non suffisant à l'établissement d'un rapport de force permettant la victoire. Il faut que la bataille économique soit doublée d'une lutte idéologique. Le mouvement de grève doit être capable de donner un sens, une légitimité politique à ses actions de perturbation. Les actions qu'il entreprend ne dégagent pas de signification en soi ou en tout cas pas un sens plein. Une action de perturbation peut autant discréditer le mouvement que lui donner davantage de force. Cela dépend autant de la nature de l'action, de ses raisons que du discours de justification qui l'accompagne.

Le rapport de force se joue ainsi à plusieurs niveaux : dans la rue, dans les assemblées générales, dans la négociation, dans les médias, dans le débat public en général. Tous ces espaces doivent être investis pour assurer la réussite du mouvement. De même, chaque geste à poser doit être évalué en fonction des principes et intentions qui le sous-tendent, des conséquences qu'il aura, de même que du potentiel de détournement de sens qu'il peut recéler.

APPENDICE 3

Les écoles secondaires mobilisées

Durant la grève, plusieurs écoles secondaires se sont jointes au mouvement amorcé dans

bourses. En même temps, une action similaire rassemble plus d'un millier de personnes devant l'Assemblée nationale à Québec. Coordonné par la Coalition régionale étudiante de Montréal (CREM, regroupement intermittent des associations étudiantes membres des fédérations étudiantes et des associations non-affiliées), l'événement de Montréal est récupéré par la FEUQ qui s'arroge l'initiative de la manifestation dans les médias, provoquant la colère de plusieurs associations étudiantes non-affiliées. Ces dernières se tourneront par la suite vers l'ASSÉ pour s'unir dans une coalition, la CASSÉE.

Manifestations contre Charest (19 et 20 novembre 2004)

À l'occasion de l'ouverture du Congrès du Parti libéral du Québec (PLQ) se tenant à



Montréal, l'ASSÉ appelle à une manifestation qui rassemble un millier de personnes pour dénoncer les politiques du gouvernement Charest en éducation. En soirée, près de 200 protestataires sont arrêté-e-s, puis relâché-e-s avec une contravention. Le lendemain, soit le 20 novembre, une manifestation organisée par les syndicats et les groupes communautaires dénonce les mesures néolibérales du gouvernement. Pour favoriser la participation aux actions, l'Association générale étudiante du cégep du Vieux-Montréal vote deux jours de grève. Le cégep est alors occupé par une centaine d'étudiants et étudiantes.

Occupation des bureaux du ministre de l'Éducation (8 décembre 2004)

Dans le but d'augmenter la pression, une quinzaine d'étudiants et étudiantes décide d'occuper les bureaux de Pierre Reid, ministre de l'Éducation, à Magog. L'action organisée par l'Association étudiante du cégep de Sherbrooke (AÉCS) demande une réaction du gouvernement face aux exigences étudiantes. Le groupe sort finalement après plus de douze heures d'occupation, sans heurts, ni arrestation. L'ASSÉ réitère alors sa menace de grève générale illimitée.

HIVER 2005 AVANT LA GRÈVE

Le bélier de Montebello (16 février 2005)

À la surprise générale, une centaine d'étudiants et étudiantes de la FEUQ et de la FECQ défoncent, à l'aide d'un bélier, la porte du Château Montebello, où les député-e-s du PLQ étaient réunie-s en caucus. Les manifestants et manifestantes se font asperger de poivre de Cayenne et frapper avec des matraques télescopiques. On dénombre plus d'une trentaine de blessé-e-s, autant du côté de la police et des gardes de sécurité que du côté des étudiants et étudiantes. Sept personnes sont arrêtées. Jean Charest et Pierre Reid dénoncent la « violence » de cette action étudiante. Les fédérations étudiantes se défendent de n'avoir appelé qu'à ouvrir les portes à l'aide d'un bélier, ayant même prévu les coûts pour remplacer le matériel endommagé. Lors de ce caucus, Pierre Reid s'engage à réinvestir dans l'AFE lors du prochain budget, même si les étudiants et étudiantes subissent déjà un endettement plus lourd depuis septembre 2004.

Le remaniement ministériel (18 février 2005)

Le 18 février, Jean Charest, critiqué de toute part et menacé d'avoir une grève étudiante sur les bras, cherche à reprendre son souffle en donnant au

gouvernement un semblant de nouveau visage. Pierre Reid est mis dehors, définitivement compromis dans les tensions qui traversent le monde étudiant. Jean-Marc Fournier prend alors les rênes du ministère. Pour l'ASSÉ, il s'agit d'un non-événement : Pierre Reid n'incarnait pas à lui seul la coupure dans les bourses. À travers cet exercice de roulement du personnel politique, le gouvernement n'a pas manifesté son intention de donner satisfaction aux revendications étudiantes. On est toujours déterminé à faire la grève.

Les fédérations se montrent beaucoup plus sensibles à la manœuvre gouvernementale : « On laisse la chance au coureur. »⁵, disent-elles. La FEUQ conseille à ses membres de ralentir leur ardeur avant de tenir des votes de grève : le remaniement ministériel est signe d'ouverture dans la bonne direction, pense-t-elle.

En fait, la nomination d'un nouveau ministre ne pouvait au contraire qu'apparaître comme un durcissement de la position gouvernementale : pour faire face à la confrontation imminente, on voulait à Québec un homme fort, un rôle pour lequel le ministre Reid avait manifestement perdu de la crédibilité, d'autant plus qu'il avait évoqué quelques jours plus tôt la possibilité de réinvestir dans les prêts et bourses lors du prochain budget.

« Les jeunes ont senti l'odeur du sang »

Les sommets d'impopularité de Charest favorisent le mouvement étudiant

Plus de la moitié des étudiants du Québec ont fait la grève cette semaine contre la conversion de 103 millions de dollars de bourses en prêts. Annoncé le 24 février par mots d'une dizaine d'associations, le mouvement prend toujours de l'ampleur : 52 collèges fre- quentés par 92 000 étudiants sont paralysés et 78 000 universitaires sont en grève. Mer- credi, une manifestation a défilé dans les rues de Montréal au lendemain d'une offre gouvernementale jugée insuffisante.

PAR ANDRÉE CAUCHY

D'habitude, les sommets de la grève en Québec sont réservés aux jours de mobilisation à caractère exceptionnel. Cette fois, le mouvement s'est imposé en report de force. Et quel rapport de force? La grève et la mobilisation de mercredi ont vu plus d'importants de l'union du mouvement étudiant au Québec. Les col- lèges, universités et écoles ont fait de nombreux cours, ont entrepris de plus en plus dans la semaine, annonçant par les collèges et quelques associations les facilités plus millénaires. Le projet du gouvernement est d'ailleurs d'augmenter les cotisations traditionnelles des plus conservateurs comme les sciences, le génie et la médecine. Même l'école de gestion de l'UQAM estiment que grève d'une semaine.

Mercredi, certains étaient partagés dans la population, cela rend le terrain « dans notre génération de militants, beaucoup ont arrêté de se battre ». Mais, d'autres étaient prêts à mesurer la taille à l'égard des manifestations anti-grève. « Dans notre génération de militants, beaucoup ont arrêté de se battre ». Mais, d'autres étaient prêts à mesurer la taille à l'égard des manifestations anti-grève.

« On pense au fardeau fiscal que notre génération va devoir assumer à cause du vieillissement de la population. Si on plus nos dettes sont élevées, ça va payer », disait un manifestant lors de la manifestation de mercredi dernier.

VOIR PAGE A 12: GRÈVE



récurrente ne vise évidemment qu'à inciter le retour en classe le plus promptement possible et à minimiser la force de perturbation de la grève. Dans les faits, aucune annulation de la session n'a jamais été promulguée dans l'histoire du mouvement étudiant. La raison en est bien simple : cette décision serait économiquement insoutenable. Prolonger d'une session la formation dans les cégeps et les universités retarderait l'entrée sur le marché du travail d'un nombre trop important de personnes, en plus de provoquer un embouteillage ingérable dans les cégeps, à cause de l'arrivée des élèves du secondaire.

Du temps pour... des actions !

Cette liste ne se veut pas exhaustive.

7 mars, Montréal, Environ 150 grévistes perturbent le complexe Desjardins, puis une cinquantaine d'entre eux se rendent au Ministère de l'Éducation, après avoir entendu qu'une conférence de presse de la FECQ et de la FEUQ y avait lieu. N'y trouvant finalement qu'un campement de la FECQ, le groupe entre dans le bâtiment et grimpe jusqu'au ministère pour en occuper spontanément les bureaux.

Nuit du 10 au 11 mars, Montréal, Des grévistes occupent un pavillon de l'UQAM pour la nuit. L'administration de l'institution fait appel à l'antiémeute pour les expulser. 48 étudiants et étudiantes sont arrêté-e-s. Peu après, des professeur-e-s et chargé-e-s de cours dénoncent publiquement l'administration pour avoir violé l'autonomie de l'université. La préservation de l'université comme sanctuaire inaccessible aux forces policières est en effet ce qui garantit les conditions d'une réflexion et d'une discussion libre nécessaires à l'élaboration du savoir.

14 mars, Journée nationale d'occupation de la CASSÉE, Blocage de l'autoroute 640 Est par l'association de Lionel-Groulx et de St-Jérôme.

Sherbrooke, Deux groupes de manifestants et manifestantes, dont des jeunes du secondaire, convergent vers l'Hôtel de Ville pour ensuite bloquer simultanément le pont Jacques-Cartier et le pont King pendant deux heures.

Îles-de-la-Madeleine, Les grévistes occupent la cafétéria du cégep.

18 mars, Montréal, Blocage pendant deux heures et demie du pont de la Concorde menant au Casino de Montréal par une

manifeste qu'il s'agit d'une action illégale, cela n'enlève rien à sa potentielle légitimité. Inversement, la brutalité policière est légale et pourtant totalement dépourvue de légitimité.

Dans une autre perspective politique, il faut constater à quel point le discours de dénonciation de la «violence» vise à renforcer l'ordre établi de l'État libéral. Par cet artifice, on vise ultimement à soutenir que tous les conflits sociaux peuvent se résoudre dans le cadre des institutions libérales, que ce soit par les parlements ou les tribunaux. On discrédite la contestation en minimisant l'importance de ses revendications : elles ne méritent pas l'emploi de ce type de moyens. Tout peut se résoudre au sein même de la Loi, rien ne sert de vouloir l'ébranler de l'extérieur. On refuse aux acteurs et actrices qu'ils aient de réel-les ennemi-e-s politiques; ils n'ont que des adversaires. Par cette affirmation, on écarte du débat la possibilité même de l'existence d'une violence institutionnelle légalisée : celle de l'aliénation par le travail, celle de l'endettement étudiant ou encore celle de la propagande culturelle. En niant la réalité de cette violence, on récuse toute tentative de transformation radicale de l'ordre social, tout en réaffirmant la supériorité du libéralisme sur toute autre forme d'organisation sociale et politique.

de 80 millions de dollars de prêts en bourses»⁹. Ce même jour, le ministre Fournier tente de jouer une nouvelle carte en bonifiant légèrement son offre. Personne n'est assez dupe pour se laisser bernier par cette «concession», qui n'est de fait que la marge de manœuvre que s'était réservée le ministre.

La deuxième offre : l'entente finale (1er avril)

La grève se poursuit et ne faiblit pas. La CASSÉE réussit à rassembler 10 000 personnes pour manifester à Québec le 24 mars, au même moment où un groupe étudiant occupe les bureaux de l'AFE. Le 30 mars, la FECQ et la FEUQ tiennent un spectacle pour la cause et rassemblent autant de gens.

Finalement, le 1er avril, le gouvernement et la FEUQ¹² en arrivent à une entente de principe. Celle-ci maintient l'intégralité de la coupure de 103 millions \$ pour l'année scolaire en cours (2004-2005), la réduit de 70 millions pour la prochaine année (2005-2006) et réinjecte la totalité de la somme seulement à partir de 2006. Avec l'absence de rétroaction, c'est donc 140 millions \$ que le gouvernement transformait en endettement étudiant. Tous les autres aspects de la réforme de l'aide financière sont maintenus.

La FEUQ fait alors le tour de ses associations pour

recommander l'adoption de l'entente et mettre fin à la grève. Au congrès de la CASSÉE, le rejet de l'entente est affirmé sans ambages. On considère que c'est une «entente à rabais» : «La CASSÉE dénonce la collaboration et le sabotage des fédérations qui nous ont privés du plein potentiel de gains créé par la grève et ont cautionné les stratégies de division du gouvernement malgré les appels de leurs propres membres.»¹³ Par contre, aucun mot d'ordre clair n'est lancé sur la poursuite de la grève.

APPENDICE 1

La menace du gouvernement : annuler la session

Chaque nouvelle grève étudiante amène toujours le gouvernement à brandir la menace de l'annulation de la session. Si un nombre trop important de jours de cours a été manqué, obligeant des bouleversements majeurs du calendrier scolaire, le gouvernement soutient qu'il pourrait être contraint de ne pas reconnaître la session. M. Fournier a ainsi déclaré qu'un jour ou deux de grève suffisait pour faire entendre le message, rajoutant que si les étudiants et étudiantes «font la grève illimitée, ils ne peuvent pas penser obtenir une reconnaissance de leur formation»¹¹. Cette menace



Le déclenchement de la grève

Alors que l'ASSÉ s'était fixé pour plancher minimal le nombre de 7 associations ayant des mandats de grève avant de déclencher le mouvement, l'Association étudiante d'anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM) prend les devants et donne le coup d'envoi à la grève le 21 février. Le plancher est finalement atteint le lendemain et le mouvement s'amorce finalement le 24 février. À cette occasion, le Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal organise une manifestation d'ouverture de la grève à laquelle participent plus de 3 000 personnes. L'ASSÉ en profite pour souligner aux médias que la FECQ et la FEUQ n'ont pas la «légitimité» de négocier avec l'État et met déjà en garde contre les risques importants d'une négociation à rabais.

Ce même jour, les deux fédérations rencontrent le ministre Fournier. Celui-ci menace déjà de mettre fin aux discussions dans le cas d'un recours à la «violence», faisant explicitement référence à l'offensive à coups de bélier de Montebello (voir ci-dessus). Lors de cette rencontre, la FEUQ s'engage alors à ne plus tenir d'actions dites «violentes» sous sa bannière. Cet engagement répond à un timide engagement du ministre Fournier qui se dit

«prêt à étudier des solutions à l'endettement étudiant»⁶. Quant au mouvement de grève, la FEUQ considère qu'il est «prématuré»⁷, s'en dissociant dans un premier temps, même si elle ne le condamne pas.

Les jours suivants, la grève prend de l'ampleur. Le gouvernement ne veut toujours rien entendre. Le 3 mars, la CASSÉE naissante tient sa première manifestation nationale à Sherbrooke afin de se rendre devant les bureaux de Jean Charest. 5000 personnes sont présentes.

L'arrivée des fédérations étudiantes

Outre les pressions externes du mouvement déclenché par la CASSÉE, la FEUQ doit faire face à des pressions internes provenant de certaines associations membres ayant pris part au débrayage. Lors du congrès de la FEUQ des 25 et 26 février, la faculté des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, représentée par la Fédération étudiante de l'Université Sherbrooke (FEUS), et la faculté d'éducation de l'UQAM appellent les autres associations membres de la FEUQ à se joindre à la grève.

Du côté collégial, la FECQ lance finalement l'appel à la grève le 3 mars. Quant à la FEUQ, le 8 mars, elle est contrainte de se joindre au mouvement

Qu'est-ce qu'une grève générale illimitée ?

Par «grève», on entend une perturbation volontaire et collective des cours par les étudiants et étudiantes regroupé-e-s dans une association étudiante, dans le but de faire valoir des revendications qui ne sauraient être entendues autrement. Quant au terme «générale», il évoque l'idée qu'une large proportion de la communauté étudiante du Québec participe au mouvement de grève. Le qualificatif «illimitée» vient préciser le degré de confrontation avec le gouvernement : il ne s'agit pas de faire la grève pendant un temps infini, mais plutôt indéterminé à l'avance, c'est-à-dire jusqu'à la satisfaction des revendications. La grève dans une institution s'arrêtera donc quand les membres d'une association étudiante en décideront ainsi. Durant le conflit, un minimum d'une assemblée générale par semaine est nécessaire afin de confirmer ou non la poursuite de la grève et les nouvelles orientations à lui donner.

Le carré rouge, symbole d'un mouvement

Le mouvement de grève a notamment été popularisé grâce au symbole du carré rouge, contrebalançant quelque peu le réducteur «103 millions». À l'origine, il signifiait que les étudiants et étudiantes sont carrément dans le rouge. La CASSÉE en fit même le symbole «officiel» de l'appui à la grève, lors de son congrès des 26 et 27 février. Plus tard, ce symbole est resté associé à l'ASSÉ et a pris le sens général de la lutte étudiante.



grandissant, de peur de perdre la représentativité de la communauté universitaire et dans le but de ravir la direction de la contestation à la CASSÉE. Ce jour-là, 70 000 étudiants et étudiantes étaient déjà en grève, principalement regroupés au sein de la CASSÉE.

Fournier rompt les négociations avec la CASSÉE (9 mars)



Le 9 mars, au terme d'une rencontre de négociations entre la CASSÉE et le ministre Fournier,

ce dernier rompt les négociations avec la coalition, prétextant qu'elle ne veut pas condamner la «violence». Il se réfère dans cette annonce à l'occupation de son bureau de comté de Châteauguay qui a lieu cette journée même. La CASSÉE réplique qu'elle ne condamne pas la «violence», mais n'y appelle pas non plus. Elle considère les occupations comme des actions de désobéissance civile tout à fait légitimes. Alors que la CASSÉE était à l'origine de la grève et constituait la majorité des grévistes, le ministre écarte la coalition de la table de négociations, afin de se faciliter la tâche en négociant uniquement avec les fédérations étudiantes. Celles-ci sont bien moins exigeantes que la CASSÉE. Ne demandant pas l'abolition complète de la réforme, la FECQ et la FEUQ cherchent à obtenir le réinvestissement des 103 M \$ pour 2005-2006 et n'exigent pas la rétroaction de la mesure pour les bénéficiaires de l'année précédente, qui ont déjà vu leur endettement s'alourdir⁸.

La première offre (15 mars) et la manifestation qui lui répond (16 mars)

Après de nombreuses actions et manifestations, dont une manifestation nationale de la CASSÉE à Montréal qui rassemble 8 000 personnes le 12 mars, le ministre Fournier fait une première offre pour tenter



de calmer la situation. Cette offre est si peu intéressante que même les fédérations la rejettent, quittant la table de négociation en soirée pour dénoncer l'offre au téléjournal de 22h. Renonçant à réinvestir l'argent dans les bourses, le gouvernement suggère un programme de remboursement partiel de dette pour les «plus démunis» qui finiraient leur diplôme dans les délais «prescrits». Il propose aussi d'abaisser légèrement le plafond de prêts. Le coût total de cette première offre est évalué à 41,5 millions de dollars.

Le lendemain, une manifestation monstre se tient au centre-ville de Montréal à l'appel des fédérations étudiantes et à laquelle la CASSÉE participe également.

Elle rassemble 80 000 personnes, établissant un nouveau record dans l'histoire du mouvement étudiant. Ce jour-là, 230 000 étudiants et étudiantes sont en grève, soit plus de la moitié de l'ensemble de la population étudiante du Québec.

Le mouvement de grève déploie dès lors une force inégalée dans l'histoire, accumulant également les appuis de toutes parts dans la population du Québec. Malgré cela, le lendemain de cette grande journée de grève et de manifestation, la FEUQ met de l'eau dans son vin en déclarant être «disposée à accepter un réinvestissement moindre. La FEUQ dit qu'elle ne fermerait pas la porte, par exemple, à une transformation

L'épineuse question de la violence

La question de la «violence» a occupé une part importante des débats durant et après la grève de 2005 au sein du mouvement étudiant. Si le refus de la CASSÉE de dénoncer la «violence» a été la raison évoquée par le ministre pour rompre les négociations, il serait naïf de croire en cette seule raison pour expliquer la fin du «dialogue». La CASSÉE devait être écartée, étant donné sa force de mobilisation, son potentiel de perturbation et la hauteur de ses exigences par rapport à celles des fédérations étudiantes. La «violence» n'était qu'un prétexte pour discréditer l'essentiel du mouvement de grève. Il s'agissait d'opérer une fracture entre la mobilisation étudiante et la négociation, question de dépouiller les grévistes de leur arme.

De la même façon qu'un gouvernement emploie le terme «terroriste», M.Fournier a traité la plus grande fraction du mouvement de grève de «violente». Par ce jeu rhétorique, on clôt le débat : qui peut imaginer avoir une discussion avec des «terroristes» ou des gens «violents»? Grâce à ce subterfuge, le gouvernement s'arroge le monopole de la rationalité, seul langage acceptable de la politique, qu'il oppose au bruit incompréhensible du peuple en colère (le «gros animal» populaire de Platon).

Mais, de quelle «violence» parle-t-on au juste ? Le ministre n'a pas précisé ce qu'il voulait dire par là. S'il s'est référé à l'occupation de son bureau de comté, peut-on raisonnablement juger qu'occuper un lieu est une action «violente»? S'il est